



- Président : Joël GIRAUD (Maire de L'Argentière - La Bessee)  
 - 2 Vice-Présidents : Jean CONREAUX (Maire de Vallouise) et Robert REYMOND (Conseiller municipal de L'Argentière - La Bessee)

Comité de Pilotage :

Validation du Document d'Objectifs : 2003

Structure animatrice : Commune de L'Argentière - La Bessee

Autrefois largement utilisés par l'agriculture (polyculture de subsistance), les adrets portent encore aujourd'hui la marque de ces activités : chapiers, murs de soutènement, anciens canaux d'irrigation... Un peu plus haut et en ubac, le pastoralisme et la sylviculture, encore bien présents aujourd'hui, dominent. Plus on monte en altitude, moins la marque de l'homme est prégnante et la place est laissée à l'expression de la nature de haute montagne : mélèzins ouverts parsemés de landes, pelouses pastorales d'altitude, éboulis et falaises.



A cheval sur les communes de l'Argentière - La Bessee et Vallouise, le site Natura 2000 « Vallon des Bans - Vallée du Fournel » s'étage entre 1 350 m et 3 560 m d'altitude sur presque 9 000 hectares. Il héberge une des plus importantes populations françaises de **Reine des Alpes** (ou Chardon Bleu), espèce rare liée aux prairies de fauche, actuellement en régression sur l'arc alpin. Le site est bien représentatif des paysages et de la biodiversité des Alpes du Sud : **20 milieux naturels** (« habitats »), 4 espèces de la faune et 3 de la flore d'intérêt européen y ont été inventoriés.

**Vallon des Bans - Vallée du Fournel**

Le site :



Un contrat Natura 2000 a été signé en 2006 par l'ONF afin de réaliser des travaux de débroussaillage de la station de la Réserve Biologique Dirigée des Deslours. Les travaux ont commencé à l'automne 2007 après un travail approfondi sur la définition des modalités d'intervention et font depuis l'objet d'un suivi attentif.

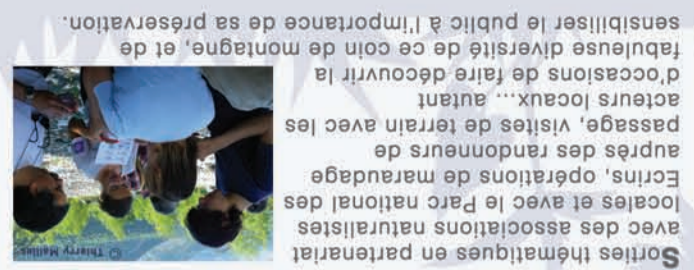
**Préservation de la station de Chardon bleu des Deslours**



L'espèce est particulièrement bien représentée sur le site, notamment au sein de la Réserve Biologique Dirigée des Deslours, gérée par l'ONF. Le Chardon Bleu peut pâtir de l'abandon de la fauche (emboussonnement des prairies) voire du passage au pâturage (très néfaste au printemps car les animaux mangent les jeunes inflorescences).  
**Sa préservation passe donc par la mise en œuvre de mesures agri-environnementales adaptées** : report de la fauche et du pâturage après la floraison.

**Conservation des habitats et espèces du site**

Quelques réalisations en faveur de la



Sorties thématiques en partenariat avec des associations naturalistes locales et avec le Parc national des Écrins, opérations de maraudage auprès des randonneurs de passage, visites de terrain avec les acteurs locaux... autant d'occasions de faire découvrir la fabuleuse diversité de ce coin de montagne, et de sensibiliser le public à l'importance de sa préservation.

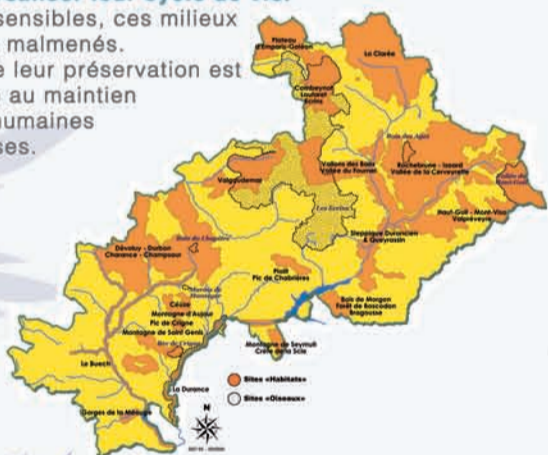


La crête de la Seyte, sur les hauteurs de la commune de l'Argentière - La Bessee, est un site où la population de Tétraz-lyre est bien connue. Le Parc national des Écrins y effectue des comptages depuis 20 ans. Pour favoriser la cohabitation de l'espèce avec le pastoralisme et l'exploitation forestière, **des contrats ont été passés avec le groupement pastoral et l'ONF** pour que la zone sensible ne soit pas fréquentée par le troupeau de moutons ou les bûcherons avant le 15 août. Une efficace de limiter l'impact sur la reproduction du tétraz-lyre. **En hiver, les Tétraz-lyre trouvent refuge dans les espaces de neige vierge et légère...** Justement ceux qu'affectivement aussi les skieurs ! Or le déneigement hivernal est l'une des raisons de la raréfaction de ce galliforme dans les Alpes.

**Des expériences innovantes pour la préservation du Tétraz-lyre**

**Un patrimoine naturel exceptionnel**

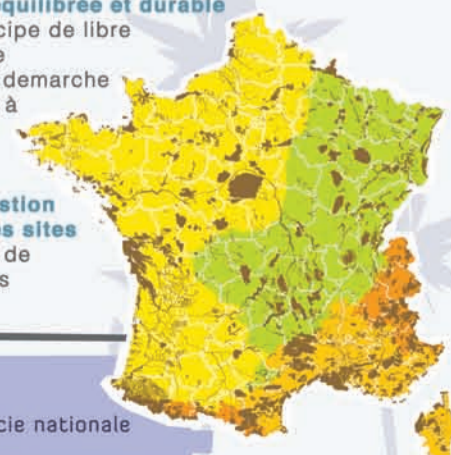
Situées au carrefour des Alpes et de la Méditerranée, les Hautes-Alpes présentent des milieux naturels très variés. Ces « habitats » permettent aux espèces de la faune et de la flore de réaliser leur cycle de vie. Fragiles et sensibles, ces milieux sont parfois malmenés. En revanche leur préservation est souvent liée au maintien d'activités humaines respectueuses.



**Dans les Hautes-Alpes :**  
 23 sites  
 40 % du territoire haut-alpin soit plus de 200 000 hectares  
 16 sites « Habitats »  
 7 sites « Oiseaux »  
 2/3 des communes du département sont concernées

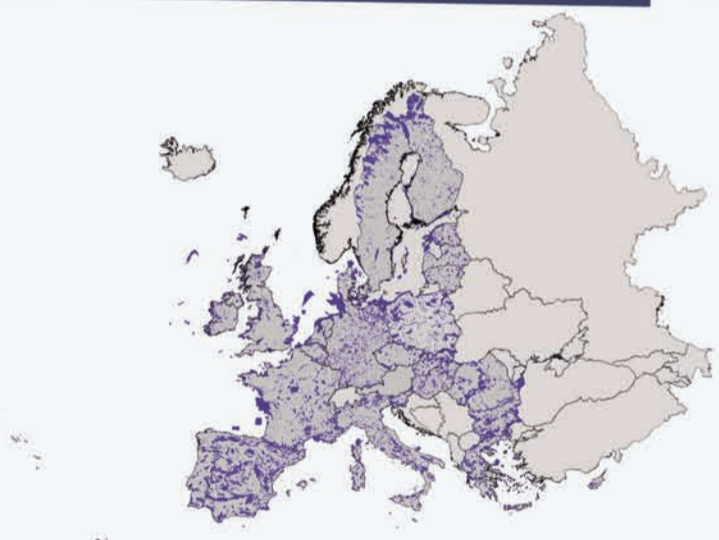
**Natura 2000 en France : le dialogue en avant**

La France a opté pour une démarche basée sur la concertation et le volontariat, associant l'ensemble des acteurs locaux. **A partir d'un diagnostic, un programme d'actions spécifique définit une gestion équilibrée et durable du territoire.** Le principe de libre engagement constitue la clef de voute de la démarche française et participe à l'appropriation de ce patrimoine commun. Ainsi, **chacun peut s'investir dans la gestion et la préservation des sites** à travers la signature de contrats ou de chartes Natura 2000.



1752 sites  
 110 000 km<sup>2</sup>  
 12,5 % de la superficie nationale

**Le plus grand réseau mondial de préservation de la biodiversité**



Avec pour double objectif de **préserver la diversité biologique et de valoriser les territoires**, l'Europe s'est lancée, depuis 1992, dans la réalisation d'un ambitieux réseau de sites, s'étendant sur toute l'Europe : le vol des oiseaux migrateurs nous rappelle avec poésie que la nature et sa préservation n'ont pas de frontières.

Ce réseau est aujourd'hui constitué :  
 26 000 sites  
 18% du territoire terrestre de l'Union Européenne soit 1 million de km<sup>2</sup>  
 Et 150 000 km<sup>2</sup> de ses mers et océans

Structure animatrice  
 Commune de L'Argentière - La Bessee  
 Chargée de mission : Emilie GENELOT  
 Château Saint Jean  
 05120 L'ARGENTIERE - LA BESSEE  
 04 92 23 20 94  
 polenatura@wanadoo.fr



Natura 2000 Hautes-Alpes  
 Vallon des Bans - Vallée du Fournel  
<http://hautes-alpes.n2000.fr/>

# Quelques éléments qui font la richesse de ce site :

**La Reine des Alpes, joyau du site, est présente dans les prairies fraîches ouvertes, soit régulièrement parcourues par les avalanches comme aux Deslioures (stations primaires) soit entretenues par la fauche (stations secondaires).**

La station du Fournel est l'une des plus vastes et denses de l'arc alpin et notre responsabilité vis à vis de sa conservation est maximale. De ce fait, un suivi de sa dynamique est réalisé annuellement par le Laboratoire d'Ecologie Alpine de Grenoble.



## Le Dracocéphale d'Autriche

Le site regroupe 3 stations de cette espèce rare de la flore alpine (moins de 20 stations en France), qui se cantonne à quelques rebords de falaises escarpés. La « Tête de Dragon » d'Autriche a récemment fait l'objet d'une étude approfondie de son mode de pollinisation, de sa diversité génétique et de sa dynamique naturelle par le Laboratoire d'Ecologie Alpine de Grenoble.



## Les boisements d'ifs

Autrefois éliminé du fait de sa toxicité pour le bétail, l'if recolonise actuellement certains adrets du vallon du Fournel, à partir des falaises où il avait trouvé refuge. Afin d'étudier sa dynamique, un protocole de suivi a été mis en place en 2003 dans le cadre du premier contrat Natura 2000 forestier de France.



## Le Trèfle des Rochers

cette petite légumineuse annuelle très discrète se rencontre sur les berges du torrent des Bans, à Entre-les-Aygues. Sa présence est liée à la dynamique naturelle de crues du torrent, car elle affectionne les milieux fréquemment perturbés.



## Les prairies de fauche

élément essentiel du paysage et refuge d'une flore bien spécifique, les prairies naturelles sont en régression du fait des changements de pratiques agricoles. Les parcelles, petites et éloignées des exploitations, sont peu accessibles avec le matériel de fauche moderne. Peu rentable, leur fauche est progressivement abandonnée au profit du pâturage. Ainsi des aides au maintien de la fauche sont déployées (mesures agro-environnementales) pour soutenir cette activité traditionnelle.



## Alpages ovins de Crouzet - Les Lauzes et de Grand Cabane : une gestion concertée

Maintenir une activité pastorale traditionnelle compatible avec la protection d'espèces (Reine des Alpes, Tétrás-Lyre...) et de milieux remarquables (pelouses d'altitude, milieux humides, landes...) ; telle est l'ambition des plans de gestion pastoraux élaborés dans le cadre des mesures agro-environnementales. De nombreux partenaires (pastoralistes, naturalistes, bergers, éleveurs, forestiers, chasseurs...) mettent leurs connaissances et leur expérience au service de la conservation de la biodiversité.



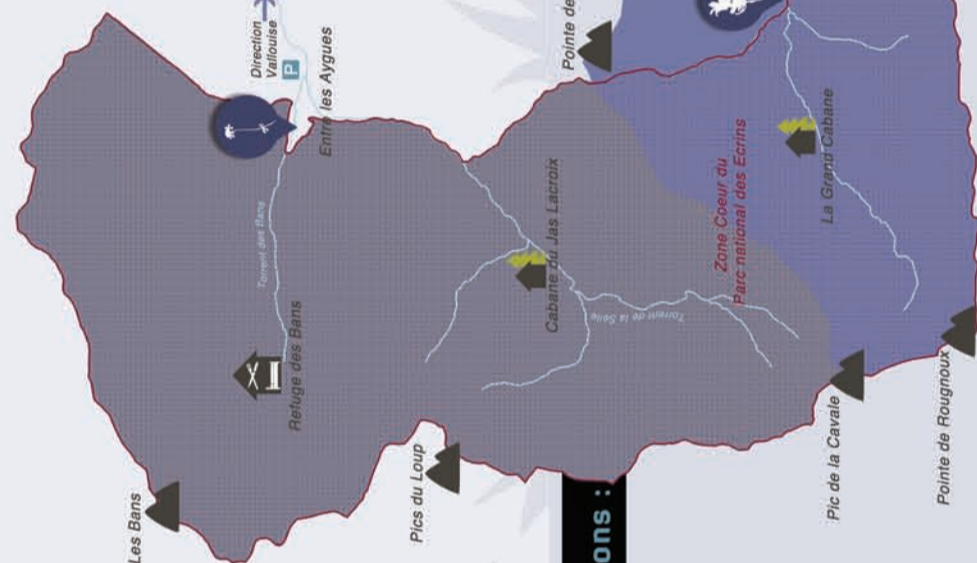
## Mieux connaître les chauves-souris pour mieux les protéger

Les chauves-souris exploitent tous types de milieux pour leur alimentation, leur reproduction ou leur hibernation. Toutes protégées, elles sont d'excellents marqueurs de la qualité des milieux présents sur le site. Une opération partenariale entre l'ONF, la commune de l'Argentière - La Bessée, le Parc national des Ecrins et Natura 2000 est menée depuis 2004 afin d'étudier le peuplement de chiroptères du Fournel. Des nichoirs de substitution ont été mis en place dans plusieurs secteurs afin de mieux connaître les espèces fréquentant le vallon.



## Le Tétrás-lyre

espèce sensible et en déclin dans les Alpes, affectionne les milieux de transition semi-ouverts où s'imbriquent en mosaïque pelouses, landes, fourrés et boisements clairs. Il trouve dans le vallon du Fournel des habitats de choix été comme hiver (reproduction, élevage des jeunes, hivernage). Un dispositif expérimental de protection hivernale est en place dans le Bois du Simon de l'Aigle - Crête de la Seyte.



## Le site est ouvert à tous, n'oubliez pas cependant de respecter quelques recommandations :

- En ramenant mes déchets dans mon sac, j'évite leur dispersion dans la nature.
- En restant sur les sentiers balisés, je préserve du piétinement les milieux sensibles.
- En tenant mon chien en laisse, je m'assure qu'il ne dérange pas la faune sauvage et les troupeaux.
- En me comportant discrètement, je n'effraie pas la faune et je permets à chacun de profiter pleinement du silence de la montagne.
- En photographiant les fleurs plutôt que de les cueillir, je permets aux prochains de profiter de leur beauté.
- En laissant les pierres à leur place, je respecte la petite faune qui s'y abrite.
- En n'allumant pas de feu, je respecte le milieu.

**ATTENTION :** Certaines parties de ce site Natura 2000 sont des espaces protégés (zone cœur du Parc national des Ecrins et Réserve Biologique Dirigée des Deslioures) avec des réglementations spécifiques. Par ailleurs un certain nombre de plantes protégées (notamment la Reine des Alpes) sont présentes sur le site et toute cueillette est rigoureusement interdite. La loi prévoit des amendes en cas d'infraction. Consultez les panneaux d'information en place sur le site et renseignez-vous auprès du Parc national des Ecrins et de l'Office National des Forêts.